

*COMPTE RENDU de la réunion
du conseil municipal du 12 février 2015*

Convocation du 5 février 2015

L'an deux mil quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;
La séance début à 20h30.

Étaient présents : Mmes BADERA, DINARD, GALIERE, POUILLY
Mrs BOULERAND, CALMUS, CAZALET, DERRE, GASNIER, GUILLAIN,
GUITTARD, OCZACHOWSKI

Absents non excusés : Mr HANQUEZ

Secrétaire de séance : Mr OCZACHOWSKI

Procuration : Mr BRUN à Mr GUILLAIN et Mr SEMETEYS à Mr GASNIER

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2015 :

Approbation à l'unanimité, pas de remarque

II- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mr OCZACHOWSKI est désigné secrétaire de séance.

III- DELIBERATION SUR LE DROIT DE PREEMPTION :

Madame le Maire expose le but de cette délibération où la Commune peut exercer son droit de préemption concernant la mise en vente de deux propriétés sises route de Rambouillet au numéro 14 et au numéro 35.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas faire valoir ce droit.

IV – DELIBERATION SUR LE REGROUPEMENT D'ASSURANCE DU CDG 28 :

C'est une délibération pour mandater le CdG 28 (Centre de Gestion d'Eure-et-Loir) qui jouera le rôle de courtier et trouvera le meilleur choix des prestations, des coûts et des modalités en assurance. S'il n'y a pas de délibération : aucune possibilité d'adhérer entre 2015 et 2020. Le coût annuel d'adhésion est de 30€ (pour les collectivités de moins de 10 agents).

Le Conseil municipal vote pour, à l'unanimité.

V – DELIBERATION POUR LE P.L.U.I :

Nous devons prendre une délibération pour exprimer officiellement notre volonté de réaliser un P.L.U.I. Délibération à adresser à la C.C.4.V. d'ici fin mars.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité

VI – DELIBERATION AUTORISANT MADAME LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Madame le Maire précise que sans cette délibération, aucune dépense d'investissement ne peut être engagée avant le vote du budget primitif 2015.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à pouvoir engager, si nécessaire, en dépenses d'investissement la somme de : 10000€ maximum.

VII – INFORMATIONS DIVERSES :

- Pour en faciliter l'accès, le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) de la commune sera désormais consultable sur notre site internet.
- L'ancien centre de loisirs situé à l'arrière de la mairie a été complètement démonté par l'équipe des employés communaux. La surface dégagée reste en réserve, le conseil municipal étudiera sa nouvelle destination.
- Une estimation de faisabilité et de coût va être réalisée par la commission travaux quant à la remise aux normes de l'ancienne cantine scolaire.
- Des devis concernant la rénovation des toilettes publiques avec une accessibilité des personnes à mobilité réduite vont être demandés.
- Nous avons reçu trois devis concernant les futurs travaux de sécurité à proximité de FILLON TECHNOLOGIES. Nous avons retenu l'entreprise la moins disant : POLVE, le montant des travaux s'élève à environ 15.700 € et ils débuteront en avril 2015.
- Nous avons recontacté Mr LUCIEN du Conseil Général et nous lui avons demandé des devis concernant les panneaux « interdiction poids lourds 3,5t » (pour la rue des Ecoles), la création d'un plateau surélevé pour réduire la vitesse au Bout au Duhay.
- Notre commande de radar pédagogique a bien été prise en compte. Le signalement de l'arrêt de bus à la Butte d'Auvergne est à l'étude.
- Une équipe spécialisée de Nogent-le-Rotrou va intervenir pour effectuer le marquage au sol de l'arrêt de bus proche de la mairie et créer un ou deux passages pour piétons.
- **Concernant l'éclairage public :** nous avons reçu des devis pour le renouvellement de luminaires avec un large choix d'ampoules et d'options. Une étude et un rendez-vous avec un responsable de la SICAE ELY s'imposent.
- **Point financier :** la situation de la commune commence à s'améliorer mais la vigilance reste de rigueur, par ailleurs, avec la mise en place de la dématérialisation, nous ne pouvons pas établir le budget primitif 2015 avant fin mars.

- **Chasse** : le 6 février 2015, sur demande de Mr le Sous-Préfet de Dreux, Mme le maire et le 1er adjoint ont reçu en mairie la présidente de la société de chasse de Faverolles et deux agriculteurs représentants une chasse privée. Après des échanges, nous avons proposé aux deux parties l'attribution d'une zone de chasse distincte à chacune. Pour des raisons de sécurité publique, une zone « tampon » de non chasse a été délimitée entre les deux zones de chasse. Nous attendons sous peu leurs réponses et nous rendrons compte à Mr le Sous-Préfet.
- **Gendarmerie** : le 1er adjoint a assisté à une réunion où la brigade territoriale autonome de Nogent-le-Roi a présenté son bilan d'activités 2014. Il est à noter que le taux d'élucidation des faits constatés est très élevé (54%) pour la brigade, sachant que la moyenne départementale est de 42 %. Il y a aussi une constatation d'une baisse de faits concernant la délinquance. La commune a un nouveau référent « gendarmerie » : le gendarme BARRE.
- **Assainissement** : après quelques vérifications et pour effectuer une régularisation, nous avons établi des titres concernant des taxes de raccordement restées dues.
- Une administrée demeurant rue du Bout Corneret, ayant très peu de visibilité pour sortir de sa propriété en véhicule, demande s'il est possible d'installer un miroir face à son portail. Une étude en se rendant sur place s'impose.
- Le 19 avril 2015 nous accueillerons (en salle des fêtes si elle n'est pas louée ou sous le préau de l'école) les participants d'une course cycliste pour une pause. Le 1er mai 2015, nous recevons en salle des fêtes (pause et restauration) le syndicat d'initiative de Nogent-le-Roi en escapade cyclotouriste. A noter que ce même jour nous aurons sur la commune le passage d'une sortie équestre venant de la Boissière-Ecole.
- **Elections départementales** : elles se dérouleront les 22 et 29 mars 2015. Il est demandé aux élus de donner leur disponibilité pour les permanences. Mr DEPREZ Michel, candidat viendra en mairie le 17 mars 2015 à 18h à la rencontre des élus.
- **Elagage** : après maintes lettres de rappel, nous constatons dans l'ensemble un bon suivi général concernant le taillage des arbres et des haies le long des voies publiques.
- A prévoir avec la commune des Pinthières une réunion « cimetière » ayant pour objet la révision ou non des tarifs et l'adhésion ou non à une société pour parfaire le suivi et la gestion du cimetière.
- Il était prévu d'organiser une cérémonie citoyenne pour la remise des cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs. Ce ne sera pas possible en raison de la campagne électorale de l'élection départementale.
- Une réunion de la commission urbanisme est programmée le 17 février 2015 à 20h.

- Le Faverolles-Infos est dans sa phase finale, nous espérons pouvoir le distribuer avant les prochaines vacances scolaires.
- L'achat de la parcelle de terrain pour y installer la réserve incendie proche de la Z.A. Les Bouleaux tarde à être finalisé. Il reste un point d'alignement à traiter. Pour la vente de l'ancien arsenal, le notaire (Maître GORY à Boutigny-Prouais) doit prendre contact avec notre acquéreur.

A l'issue de toutes ces informations, Madame le Maire donne la parole aux conseillers :

1. Des problèmes d'éclairage public, des luminaires ne fonctionnent plus : 3 dans la rue des Oiseaux, 2 route Nationale et 1 à la Butte d'Auvergne. Mauvais fonctionnement de l'éclairage extérieur à l'Ecole pour l'accès au Centre de loisirs.
2. Mr GASNIER Jacky a été nommé correspond S.I.V.U. Par ailleurs, le S.I.V.U a pris la décision de s'approvisionner à la cuisine centrale de Nogent-le-Roi pour la livraison des repas à compter de mi-mars 2015 et ce pour une durée de 2 mois environ (en l'absence de la cantinière qui va subir une opération et sa remplaçante est en arrêt maladie).
3. Le Conseil Général est en pleine réflexion sur le devenir du S.I.T.E.D (le transport scolaire pour les lycées de Dreux) avec un éventuel transfert de compétences à la C.C.4.V.
4. Mise en place d'une ludothèque dans la petite salle attenante à la bibliothèque pour les vacances, les mercredis et samedis après-midi. Une réunion d'information aura lieu dans cette même salle le 18 février 2015 à 20h avec les parents et bénévoles.

Madame le Maire remercie tous les conseillers et clôture la séance à 22h45.